

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 17 DECEMBRE 2020]

L'an deux mille vingt, le 17 Décembre, les membres du Conseil municipal de la Commune de Pray se sont réunis à 17h30 à la mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 7 Décembre 2020, conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

ÉTAIENT PRÉSENTS	ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS	ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS
<ul style="list-style-type: none">• Érick GOUGÉ• Philippe LEFEVRE• Ludovic JAMET• Michaël COURTIN• Sébastien LADOIRE• Jean-Marc LACROIX• Denis YVONNEAU• Guillaume TREMBLAY• Yoann GRIET• Sébastien RAIMBAULT	<ul style="list-style-type: none">• Thomas GOMEZ	

- Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Guillaume TREMBLAY** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte avec une ouverture de séance à 18h30.

Ordre du jour :

1. Projection site internet (Marcon Conseil)
2. Nouveaux tarifs Salle Communale
3. Voirie choix bureau d'étude
4. Contrat Suez, Callu Jacky et Kopieco
5. Questions diverses

Le compte rendu du 5 Novembre 2020 est approuvé à l'unanimité

1. Projection site internet (Marcon Conseil)

Monsieur le maire informe le Conseil Municipal que le projet du Site Internet est dans son ensemble terminé et sera disponible dans les premiers mois de l'année 2021.

2. Nouveau tarif de la Salle Communale

Après en avoir délibéré et accepté à l'unanimité le Conseil Municipal instaure de nouveaux tarifs pour la Salle Communale.

- ✚ 110€ location de la salle aux habitants de la commune
- ✚ 200€ location de la salle aux habitants hors commune
- ✚ 25€ location de la vaisselle
- ✚ 500€ chèque de caution + attestation d'assurance
- ✚ 200€ chèque de caution pour le ménage

3. Voirie choix bureau d'étude

Monsieur le maire expose aux membres du Conseil Municipal que nous n'avons pas encore reçu toutes les candidatures des différents bureaux d'études.
Le vote est donc reporté pour un ultérieur conseil municipal.

4. Contrat Suez, Callu Jacky et Kopieco

Monsieur le Maire et les membres du Conseil vote à l'unanimité le renouvellement de la convention pour les caniveaux avec la société SUEZ.
Il est également accepté à l'unanimité le renouvellement de contrat avec la société CALLU JACKY et la société KOPIECO.

5. Questions diverses

La distribution du colis des anciens aura lieu samedi 19 décembre 2020.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 19H30.
SIGNATURES DES CONSEILLÉS MUNICIPAUX

Érick GOUGÉ	Philippe LEFEVRE	Ludovic JAMET	Michaël COURTIN	Sébastien LADOIRE
Jean-Marc LACROIX	Denis YVONNEAU	Thomas GOMEZ NÉANT	Guillaume TREMBLAY	Yoann GRIET
Sébastien RAIMBAULT				